

112

Du 2 mai 1909

Acte de Consentement au mariage de Ducoin, Victor  
Léon, maçon, âgé de vingt-neuf ans, demeurant à Paris, rue Lacépède,  
N° 11, fils majeur de Ducoin François et de l'union Lepetit Françoise,  
domiciliés à Jouarre, en cette commune,

Ducoin Victor Léon

Avec Reby Marie Augustine, veuve de Rougeon,  
habitant, âgé de quarante ans, domicilié à Paris, rue  
Lacépède, n° 50, fille majeure de Reby Hippolyte et Schmitt.

Représenté par Ducoin François qui  
consent au mariage de son fils.

Pressé par nous officier de l'Etat-civil  
en exécution de l'art. 1<sup>er</sup> de la loi du 23 juin 1896.

L'officier de l'Etat-civil,  
Bouyer